

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 14 novembre 2019

Objet : _____ **Le Loiret se mobilise en faveur de l'insertion**

Les rendez-vous de l'insertion : Zoom sur le rapprochement entre le Département et le monde de l'entreprise au service des bénéficiaires du RSA

Marc Gaudet, président du conseil départemental, et Viviane Jehannet, vice-présidente en charge du Logement et de l'Insertion, sont allés à la rencontre d'une ancienne bénéficiaire du RSA aujourd'hui en CDI chez FM Logistic à Neuville-aux-Bois. Ce retour à l'emploi fait suite à une période de mise en situation en milieu professionnel, un outil efficace pour accompagner et orienter les Loirétains bénéficiant du RSA.

Suite à la signature d'une convention avec Pôle emploi, les Loirétains bénéficiant du RSA disposent d'un nouveau tremplin vers l'emploi : la période de mise en situation en milieu professionnel.

Cet outil piloté par le Département permet aux personnes concernées de :

- découvrir un métier ou un secteur d'activité ;
- confirmer un projet professionnel ;
- initier une démarche de recrutement.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention établie entre le Département du Loiret, le bénéficiaire du RSA et la structure d'accueil, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une association ou d'un établissement public.

Le Département du Loiret vient en aide à plus de 15 000 foyers, soit plus de 31 000 Loirétains, par le biais du RSA. En 2018, le budget départemental dédié au versement des allocations RSA représentait près de 90 M d'€.

Contact presse :
Stéphanie Cachinero
02 38 25 43 38
stephanie.cachinero@loiret.fr